

LB SOLS LÉGER

Livré sur chantier par camion malaxeur, LB Sols Léger est un mortier allégé fluide à base de ciment et de billes de polystyrène pour la réalisation de ravaillages allégés autonivelants.

LB Sols Léger est un produit de la gamme Le Système Sols de Lafarge Bétons.

Conditions Générales d'Emploi

Le rôle du ravaillage allégé est de garantir un niveau et une planéité imposés pour la pose éventuelle de sous-couches isolantes et pour la mise en œuvre d'une chape. LB Sols Léger doit être utilisé en intérieur, dans des locaux hors d'eau et hors d'air. Après sa mise en place sur le support, LB Sols Léger doit être recouvert par une chape.

En cas d'utilisation en rénovation/réhabilitation, il conviendra de s'assurer que les actions gravitaires apportées par le poids du produit, de la chape et de son revêtement restent admissibles vis-à-vis des capacités portantes de la structure.

Performances Techniques

Norme	conforme aux DTU 26.2 et DTU 52.1, et leur partie commune la NF P 61-203. La chape sus-jacente doit être conçue comme un ouvrage placé au-dessus d'un isolant classé SC1
Réaction au feu	A1FL
Composition mortier	ciment, sable (suivant la densité), billes de polystyrène, additifs
Masse volumique mortier sec	0,3/0,36/0,6/0,8 t/m ³
Épaisseur minimale	≥ 30 mm
Épaisseur maximale	pas de limite (formules 0,6 / 0,8 t/m ³) ≤ 20 cm* (formule 0,3), ≤ 25 cm* (formule 0,36 t/m ³)
Accessibilité	24 h à 48 h après coulage
Délai de recouvrement	3 à 10 cm* ⇒ 2 à 7 jours 15 cm* ⇒ 7 à 12 jours 25 cm* ⇒ 12 à 22 jours
Tolérance de planéité d'exécution	sous isolants : ≤ 7 mm sous la règle de 2 m autres cas : ≤ 10 mm sous la règle de 2 m

* pour toute épaisseur inférieure et/ou supérieure, veuillez prendre contact avec votre interlocuteur habituel Lafarge Bétons.

Mise en œuvre

La mise en œuvre s'effectue par un applicateur agréé Lafarge Bétons, membre du réseau Le Système Sols. Elle est réalisée à l'aide d'une pompe à mortier fluide.

Domaines d'utilisation

LB Sols Léger s'utilise :

- › en travaux neufs,
- › en rénovation.

LB Sols Léger peut être mis en œuvre :

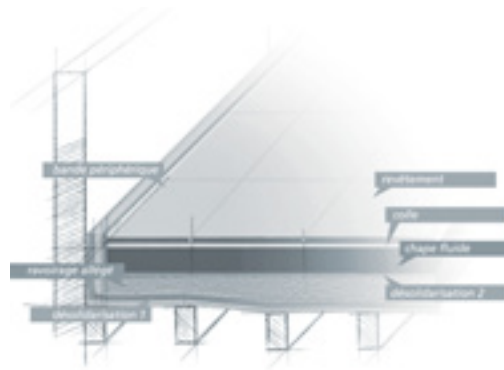
- › en pose adhérente,
- › en pose désolidarisée.

LB Sols Léger permet de noyer les canalisations de plomberie et les gaines électriques, de compenser les écarts de niveau du support, tout en permettant d'atteindre la planéité à la cote de niveau souhaitée.

En cas d'utilisation en rénovation/réhabilitation, il conviendra de s'assurer que les actions gravitaires apportées par le poids du produit, de la chape et de son revêtement restent admissibles vis-à-vis des capacités portantes de la structure.

Buts de l'emploi du LB Sols Léger :

- › Respect des règles de l'art avant coulage de la chape et la pose des isolants :
 - Incorporation de gaines et/ou canalisations interdite dans la chape et dans les isolants,
 - Exigence de planéité : 7 mm sous la règle de 2 m avant pose des isolants, 10 mm sous la règle de 2 m dans les autres cas.
- › Gain de poids
 - Pour alléger des planchers dans des travaux de rénovation/réhabilitation,
 - Pour alléger des structures neuves.
- › Des chantiers impeccables
 - Livraison de produit prêt à l'emploi, jusqu'à 50 m de hauteur et 200 ml de tuyaux,
 - Contrôle constant de la qualité du produit, de la fabrication à sa mise en place,
 - Mise en œuvre particulièrement rapide, permise par le pompage et la fluidité du produit (jusqu'à 100 m³/h).
- › Optimisation des performances de votre système de chauffage par le sol :
 - Utilisation d'un ravaillage pour limiter la masse surfacique et réduire l'inertie de la chape, garantissant ainsi une régulation fine et précise de vos planchers chauffants.



ZOOM

Avec les formules 0,4 / 0,6 / 0,8 t/m³ :
Pour garantir un niveau et une planéité imposés, l'épaisseur minimale du LB Sols Léger peut descendre jusqu'à 0 mm sur les génératrices supérieures des gaines et des canalisations incorporées.

Dans tous les autres cas, l'épaisseur minimale du LB Sols Léger est de 30 mm.



La référence des Chapes Fluides

Le Système Sols

Lafarge Granulats Bétons Services

5, boulevard Louis Loucheur
BP302 - 92214 St Cloud Cedex

Tél. : (+33) (1) 49 11 44 16

Fax : (+33) (1) 49 11 43 58

systemesols@lafarge.com

www.chape-lafarge.fr

LAFARGE